

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

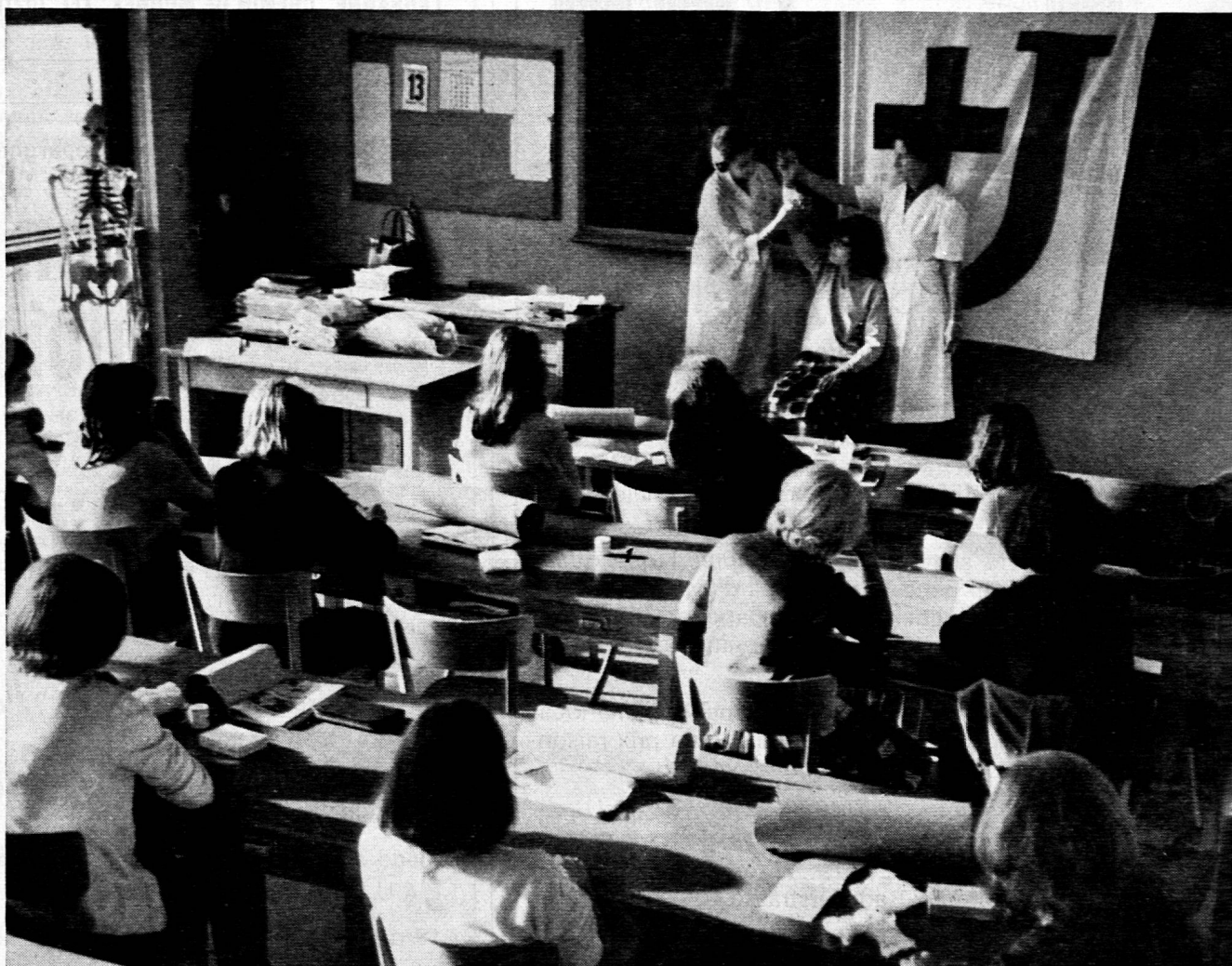
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

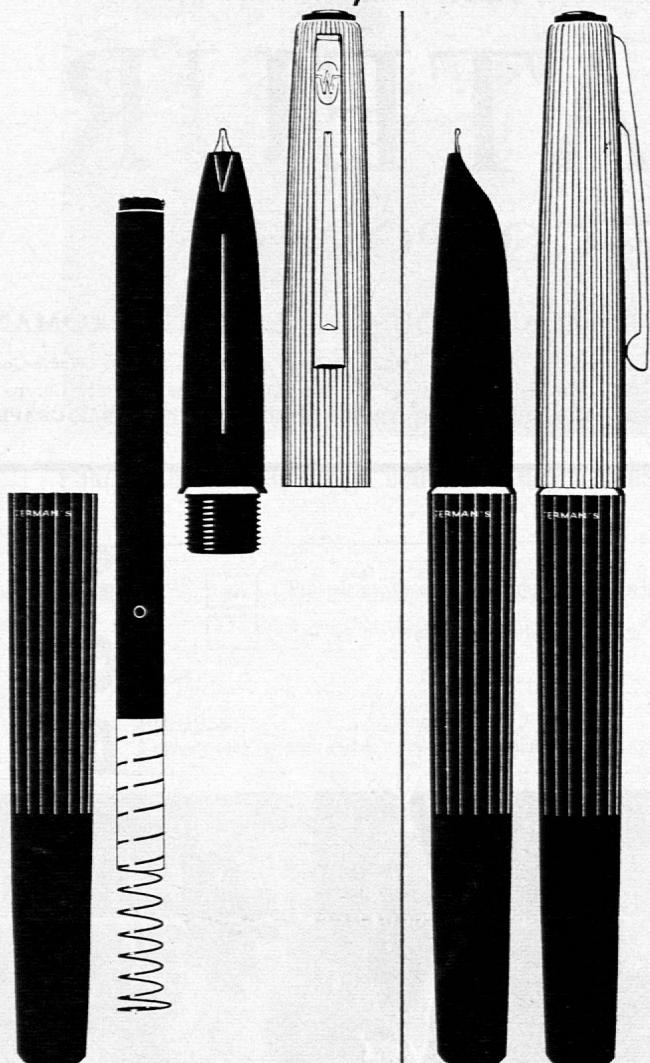
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Primum vivere*

Cours de jeunes secouristes enseignés par la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les classes supérieures d'écoles vaudoises.

(Ici, classe ménagère des Croix-Rouges, Lausanne)

Le nouveau stylo WAT —



à charge capillaire! (Fr. 15.-)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280



Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/4 %**

sur ses livrets au porteur **3 %**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

vaud

« Aliénor » au Théâtre du Jorat

Dès le 5 juin prochain, le Théâtre du Jorat présentera, en hommage à René Morax, l'une des œuvres les plus populaires du créateur de la scène de Mézières, « Aliénor », légende en 5 actes, avec les chœurs de Gustave Doret, dans les décors de Jean Morax, brossés par J. Thoos, et les costumes nouveaux dus au maquettiste de la Fête des vigneron, Raymond Fost.

La pièce créée en 1910, reprise en 1926, sera montée cette année avec un grand souci de perfection sous la direction artistique d'un enfant du Jorat, Jacques Béranger.

Deux artistes de la Comédie-Française, M. Pierre Dhéran et Danielle Volle, dans les rôles de Robert, comte de Romont et d'Aliénor, sa femme, donneront la réplique aux quelque vingt autres comédiens du pays parmi lesquels nous relevons les noms bien connus de Marguerite Cavadaski, de Daniel Fillion et d'Albert Itten.

Le chœur formé de chanteurs du Jorat, d'Echallens et de Lucens sera placé sous la direction de l'éminent chef d'orchestre Robert Mermoud.

Pour ceux qui ne connaissent pas l'œuvre de René Morax, rappelons que la légende semi-historique d'« Aliénor » évoque le temps des Croisades dans le cadre de la vieille ville de Romont. C'est le thème de l'épouse fidèle et injustement accusée.

Transposé dans le ton d'une petite ville romande, il permet d'associer les scènes de la vie quotidienne du château aux visions d'un Orient fabuleux. Il montre en même temps le drame de deux âmes restant inconnues et qui s'aiment sans connaître leur secret et sans se comprendre.

La musique de Gustave Doret, d'une grande virilité dans les scènes du début, souligne avec une certaine douceur et un accent dramatique l'action de la pièce.

Nul doute qu'« Aliénor », cette perle du folklore légendaire, la plus populaire des œuvres de René Morax, attirera les foules à Mézières.

Le comité du Théâtre du Jorat a décidé d'organiser une représentation pour les classes le **mercredi 9 juin à 14 h. 30**. Il invite les maîtres à s'inscrire dès le 17 mai, par téléphone, au bureau de location de Mézières (021) 93 15 35 et 36. (Voir aux annonces.)

C'est avec plaisir que je publie cette lettre du secrétaire du Théâtre du Jorat, notre ancien collègue Ch. Pasche : rien à ajouter pour convaincre tous ceux qui connaissent la pittoresque — et unique — « grange de Mézières » ; par contre, aux jeunes (même « yé-yé »), je puis assurer que c'est là un but de course d'école parfait : le Jorat en juin est un magnifique pays, « Aliénor » une page colorée d'histoire du Moyen Age.

Les élèves des degrés moyen et supérieur sauront goûter l'un et l'autre...

...et le « Théâtre du Jorat » est prêt à organiser des supplémentaires si nécessaire !

P. B.

A vous qui cherchez de la documentation...

Lorsque débute l'année scolaire, chacun de nous se penche avec application sur le plan d'études et prépare l'itinéraire du périple annuel. C'est aussi l'époque où l'on remet à jour une documentation patiemment accu-

mulée et parfois quelque peu vieillie, mais à laquelle on s'est attaché.

A propos de documentation, savez-vous qu'il en est une que l'on ne laisse pas vieillir : c'est celle que fournit le Centre d'information de l'Union des instituteurs genevois. Ce centre vient de faire paraître 2 nouvelles publications :

1. **LES NOIRS** : 48 pages de centre d'intérêt qui s'adressent aux élèves du degré inférieur. Vous y trouverez, outre une documentation intéressante, des exercices de langage, des jeux de lecture, des jeux sensoriels, de ravissants jeux mimés, sans oublier quelques travaux manuels et quelques poésies. Ce travail est vendu au prix de 5 fr.

2. **EXPERIENCES DE PHYSIQUE** : l'auteur de ces 29 expériences de physique a pensé aux classes qui n'ont pas l'avantage d'être équipées d'une armoire « Matex ». Ces expériences sont réalisables avec un matériel très simple, par des élèves de 10 à 16 ans. Les fiches du maître complètent fort bien les résultats obtenus par les élèves et permettent d'en dégager les lois générales. Exemples de sujets : leviers, densité, pression, lumière, chaleur magnétisme, etc. Prix des 29 feuilles : 4 fr.

Le moyen de se procurer ces travaux ? Un simple versement par CCP au numéro 1 - 15155, Union des instituteurs genevois, Centre d'information, Genève, — en précisant au dos du coupon ce que l'on désire — et vous serez rapidement servis !...

jfr.

Aux membres honoraires de la SPV domiciliés dans le district de Lausanne

L'assemblée ordinaire de printemps de la section SPV de Lausanne aura lieu le **jeudi 20 mai**, à 17 heures, au Restaurant du Rond-Pont (Beaulieu).

Vous y êtes tous très cordialement invités.

Guilde de travail - Techniques Freinet

Le cours d'EN se poursuit. Des séances où chacun est invité auront lieu :

le 20 mai, classe Yersin, collège de la Colline, avenue Daval (par Beaulieu) : **atelier de monotypes** ;

le 10 juin, classe Manuel, collège de l'avenue Floréal (direction Ouchy) : **enquêtes et conférences d'élèves** ;

le 17 juin, classe Manuel : **l'emploi des techniques audio-visuelles**, par les enquêtes.

Publication des cours de gymnastique scolaire

Été 1965

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1965. Ces cours permettent au Corps enseignant de toute la Suisse de se perfectionner et d'approfondir certaines disciplines de l'éducation physique. Un programme bien équilibré, dans lequel des conférences et des théories touchent aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques,

assure aux participants, même peu entraînés, des journées riches en enseignement et en détente.

Plan des cours

No 9. — *Gymnastique féminine II-III degrés* pour la Suisse romande, 26 au 31 juillet 1965, à Yverdon. Organisation : Jean-Claude Maccabez, Yverdon. Programme : gymnastique rythmée, agrès, athlétisme, volleyball.

No 10. — *Gymnastique féminine II-III degrés* pour la Suisse allemande, 2 au 7 août 1965, à Langenthal. Organisation : Meili Dreier, Langenthal. Programme : gymnastique rythmée, rondes chantées, athlétisme, natation, volleyball.

No 11. — *Cours de perfectionnement pour maîtres de gymnastique diplômés*, 9 au 14 août, à Zoug. Organisation : Edwin Burger, Aarau. Programme : *messieurs* : gymnastique, agrès, athlétisme ; *dames* : gymnastique rythmée agrès, athlétisme ; *en commun* : jeu. — Ce cours est réservé aux porteurs du diplôme I ou II de maître de gymnastique.

No 12. — *Natation et basketball* pour la Suisse romande, 19 au 24 juillet 1965, à Couvet. Organisation : Erich Frutiger, Berne. Programme : natation, plongeon, sauvetage, basketball.

No 13. — *Natation et volleyball* (pour débutants et mauvais nageurs), 9 au 14 août 1965, à Emmenbrücke. Organisation, Lisbeth Mösch, Lucerne. Programme : enseignement de la natation et du plongeon aux débutants, test de natation, volleyball.

No 14. — *Natation et volleyball*, 9 au 14 août 1965, à St-Gall. Organisation : Erna Brandenberger, Zurich. Programme : natation, plongeon, volleyball. (Ce cours prévoit une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation. Le candidat voudra bien le noter spécialement lors de son inscription.)

No 15. — *Semaine en montagne, IV degré*, 4 au 11 août 1965, à Arolla. Organisation : Numa Yersin, Lausanne. Programme : vie sous tente, technique du rocher, excursions et courses de montagne, gymnastique dans le terrain.

No 16. — *Gymnastique dans des conditions défavorables*, 26 au 31 juillet 1965, à Schwyz. Organisation :

Jakob Beeri, Zollikofen. Programme : gymnastique pour des classes garçons et filles des II et III degrés ; gymnastique et jeux de plein air avec un matériel réduit.

Remarques. — Les cours sont réservés aux membres du Corps enseignant des écoles officielles ou de celles placées sous la surveillance de l'Etat. Si le nombre des places le permet, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, ou au diplôme fédéral de maître de gymnastique peuvent être aussi admis. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 18 mars 1957, art. 7b.) Le nombre des places est limité pour chaque cours.

Indemnités. — Cours où les participants sont logés à l'hôtel : indemnité journalière de Fr. 12.—, indemnité de nuit de Fr. 9.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu de cours.

Cours où les participants sont logés dans des établissements officiels, sous tente ou dans des conditions spéciales : frais de pension et de logement, remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu de cours.

Inscriptions. — Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur Association cantonale des maîtres de gymnastique, éventuellement au président technique de la SSMG.

La formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 5 juin 1965 au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee (BE).

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 26 juin 1965. Nous les prions de s'abstenir de toute démarche inutile.

Hofwil, le 1er mars 1965.

Le président de la CT de la SSMG :
Max Reinmann.

Liste des président des associations cantonales : voir No 13.

genève

Cours de gymnastique scolaire

Pour faire suite à l'article de notre collègue C. Schenkel paru dans le dernier «Bulletin», tous les instituteurs et institutrices genevois sont invités à prendre connaissance du programme de la Société suisse des maîtres de gymnastique, pour l'été 1965, qui figure dans le présent bulletin, à la fin de la chronique vaudoise.

Les inscriptions pour les enseignants genevois doivent se faire sur une formule à demander à M. Ls Sauthier, inspecteur de gymnastique, 60, rte de Malagnou, tél. 36 91 26. La formule d'inscription sera retournée le 5 juin au plus tard à M. Reimann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee, Berne.

Rapport présidentiel : exercice 1964-65

Ce n'est certes pas sans une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui en cette fin d'après-midi du 17 mars 1965. Chères collègues, nous vivons un

moment historique de l'histoire de notre association : vous participez probablement à la dernière assemblée administrative de l'UAEE. Une page se tourne, une page blanche s'ouvre devant nous, celle sur laquelle va s'inscrire la réorganisation de l'UIG avec pour corollaire une assemblée administrative unique pour les trois sections.

D'aucunes pourront s'étonner de cette nouvelle orientation et regretter l'UAEE des débuts. Mais comment aurions-nous pu échapper plus longtemps à la tendance générale qui se manifeste dans tous les secteurs et qui va dans le sens des grands ensembles ? Comment aurions-nous pu, sans aller à l'encontre de nos propres intérêts, continuer à travailler dans notre petit coin, alors que le nombre croissant des problèmes, intéressant tous les membres du Corps enseignant, nous poussait à travailler en collaboration toujours plus étroite avec nos collègues des comités de l'UIGD et de l'UIGM ? Comment aurions-nous pu nier que notre système de travail manquait de rationalisation et devenait un far-

deau de plus en plus lourd pour chacun des membres des comités et surtout pour le président du Comité mixte ?

Dès lors, pourquoi ne pas accepter de faire l'essai d'une réorganisation de l'UIG, réorganisation qui, comme nous vous l'avons exposé lors de notre assemblée plénière du 25 novembre 1965, consacrée à ce sujet, maintient l'autonomie des sections, assure une meilleure répartition des charges et une efficacité plus grande de notre action corporative ?

Donc, chères collègues, ne soyez pas attristées, l'UAEE ne se meurt pas, elle demeure vivante, elle se transforme et se modernise. Nous allons travailler dans ce sens pendant trois ans. Au terme de cette période d'essai, vous serez appelées à vous prononcer sur cette nouvelle forme d'organisation au cours d'une assemblée plénière de l'UAEE où nous vous présenterons les nouveaux statuts, élaborés par une commission nommée à cet effet.

En résumé, le comité de l'UAEE subsiste, il devrait compter 15 membres. Il a à sa tête une présidente. Cinq membres de ce comité font partie du comité central de l'UIG. Ce dernier comprend 15 membres en tout, 5 membres de chaque section. Il traite les affaires courantes, examine les problèmes qui doivent être approfondis, nomme des commissions chargées d'établir des rapports. Le comité central est dirigé en principe pour une période d'un an et à tour de rôle par le président d'une des trois sections. Les membres des comités qui ne font pas partie du comité central travaillent au sein des commissions. Les rapports élaborés par les diverses commissions sont examinés par le CC, qui les soumet à l'approbation de l'assemblée plénière de l'UIG.

Grâce à cette meilleure répartition du travail, nous espérons être à même de nous préoccuper davantage que nous ne l'avons fait ces dernières années, de problèmes pédagogiques. La première tâche de notre nouveau comité, sera de nommer une commission chargée des problèmes pédagogiques, qui organisera des cours, des conférences et des sorties.

Effectif et mutations :

Notre association compte à l'heure actuelle 110 membres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année 11 jeunes collègues. Ce sont :

Mmes et Mlles Balsiger, Berthoud, Bornand, Geiser, Gottraux, Jolliet, Knigge, Mehling, Nahum, Schranz et Payot.

Nous sommes heureuses de leur souhaiter la bienvenue, nous espérons qu'elles trouveront dans notre association, joie, soutien et plaisir.

Nous avons enregistré deux démissions, ce sont celles de Mme May Favre et de Mme Pittard, qui ont quitté l'enseignement.

Enfin, en juin 1964, deux de nos collègues faisaient valoir leur droit à la retraite, il s'agit de Mlle Edmée Matthey et de Mlle Cécile Dumazer. Elles deviennent membres honoraires de notre association. Toutes deux déploieront une grande activité au sein de notre asso-

ciation et furent membres de notre comité pendant de nombreuses années. Mlle Dumazer, en outre, est depuis longtemps notre dévouée vérificatrice des comptes. Nous les remercions de leur dévouement et leur souhaitons une longue et paisible retraite.

Activité du comité

Votre comité s'est réuni comme de coutume une dizaine de fois au cours de cet exercice.

En juin, nous avons organisé pour vous, notre traditionnel souper « Perchettes » qui, nous le déplorons, ne rencontra aucun succès, puisqu'aucune d'entre vous ne se joignit à nous pour cette sortie.

Notre sortie d'automne en revanche, eut davantage de succès ! Malgré un temps maussade, notre journée Expo fut à la bonne humeur et à l'enthousiasme. Merci aux collègues qui par leur présence nous ont manifesté leur attachement et leur amitié.

En octobre, nous recevions à l'International, au cours d'une séance fort sympathique, nos collègues fraîchement émoulues des études pédagogiques.

En février, une assemblée plénière de notre association vous réunissait à l'International, le sujet à l'ordre du jour était : Réorganisation de l'UIG. Nous avons été heureuses de voir que vous aviez répondu nombreuses à notre appel.

Votre comité a de plus participé à de très nombreuses séances du Comité mixte. Les sujets suivants nous ont préoccupés : Revalorisation, titularisation de certaines catégories du personnel suppléant, motion Dominicé, réorganisation de l'UIG. Des commissions ont été créées, elles ont étudié le problème du recrutement, la question du CO et enfin celle des congés.

Je vous ai représentées en mars à l'assemblée administrative de la SPN à Neuchâtel. En avril, je me rendais à l'assemblée annuelle du Kindergartenverein à Berne. En juin, à Oyonnax, j'ai été invitée à l'assemblée de la Fédération des instituteurs de l'Ain. En novembre, enfin, j'ai passé une journée fort intéressante à Lausanne, où j'ai assisté à l'assemblée administrative de la SPV.

Mlle Tréand a participé à fin mai au Séminaire que le IPR organise chaque année à Chexbres et qui traitait cette année d'un sujet très actuel : L'intégration dans nos classes des enfants étrangers.

En novembre, Mme Gremaud et moi-même, nous nous rendions à Yverdon, à l'assemblée annuelle de la SPR.

OMEP

J'ai en outre participé aux séances de formation d'un comité suisse de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire, OMEP. Comme vous l'a exposé Mlle Germaine Duparc lors d'une assemblée plénière, il y a un peu plus d'un an, cette association est l'organe de l'UNESCO, chargé des problèmes relatifs à la petite enfance. Jusqu'à présent, la Suisse n'en fait pas partie. En mars dernier, Mme Ase Gruda Skard, présidente mondiale de l'OMEP, faisait part à quelques membres des diverses associations d'éducation des petits, réunies à Berne, du désir du comité central de l'OMEP de voir la Suisse participer à ses travaux. A la suite de cette rencontre, nous avons examiné à fond cette éventualité et entrepris des démarches dans ce sens.

Samedi dernier, à la Maison des Petits, au cours d'une séance présidée par Mlle G. Duparc, nos travaux ont abouti à la création d'un comité provisoire suisse de l'OMEP, chargé d'élaborer des statuts et de solliciter la participation de nombreux membres. J'ai adhéré à

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

titre personnel à ce comité provisoire, ne pouvant engager l'Amicale sans avoir au préalable pris l'avis de ses membres. Vous serez donc appelées dans un proche avenir à vous prononcer à ce sujet, lors d'une assemblée plénière. J'espère, vu le haut intérêt de cette association, que vous répondrez favorablement à notre proposition.

Séances de délégations

Nous avons été convoquées, cette année, cinq fois au Département de l'instruction publique, en séance de délégation. Deux de ces séances étaient présidées par le chef du département en personne, M. Chavanne. Le 17 avril, il nous donnait connaissance des nouvelles dispositions du Conseil d'Etat, concernant la revalorisation du Corps enseignant primaire et infantin. Le 27 novembre, M. Chavanne nous informait de l'effort entrepris par le département en vue de renforcer les classes d'études surveillées et les classes d'accueil pour enfants italiens. Il nous annonçait que le dossier trop longtemps resté fermé ou en attente de la question des jardinières d'enfants allait être repris. Le chef du département envisage même la possibilité d'ouvrir des jardins d'enfants. L'UAEE ne peut que se féliciter de cette perspective qui répond parfaitement à ses vœux, émis depuis fort longtemps.

Trois séances étaient dirigées par le directeur de l'enseignement primaire, M. Christe, les 4 juin, 26 novembre, et 26 janvier.

Lors d'une prise de contact entre le nouveau directeur et les délégués des associations, M. Christe formait des vœux pour que les relations entre les associations et lui-même demeurent aussi agréables que par le passé.

Il définissait la politique adoptée en accédant à la direction de l'enseignement. Dans ses grandes lignes, elle met l'accent sur l'aspect pédagogique, les méthodes et les techniques de l'enseignement. Dans ce but, M. Christe envisage une formation permanente du Corps enseignant et une action pédagogique renforcée des inspecteurs.

Les sujets traités lors de ces trois séances furent :

1. **Stabilisation des suppléants :** Le département, malgré l'opposition réitérée des associations, stabilise une centaine de suppléants et organise des cours de formation et d'information à cet effet.

2. **Statuts des maîtres spéciaux :** Devant la concurrence de l'enseignement secondaire, l'enseignement primaire se voit obligé de baisser ses exigences en ce qui concerne les diplômes exigés pour les maîtres spéciaux. Leur statut est donc revu, leur fonction est revalorisée.

3. **Attribution des notes scolaires :** Le mémoire déposé par l'UIG fait l'objet d'une étude attentive de la conférence des inspecteurs.

4. **Motion Dominicié :** M. Christe nous expose la position prise par la direction de l'enseignement primaire, qui, dans les grandes lignes, rejoint celle adoptée par l'UIG, dans le rapport élaboré par le président du Comité mixte, M. Hutin et que vous avez pu lire dans les colonnes de l'« Educateur ».

5. **Matériel Cuisenaire :** M. Christe désire une extension aussi rapide que possible de ce matériel dans nos classes.

Séances plénières de l'UIG

Vous avez été convoquée deux fois en assemblée plénière de l'UIG. Le 6 mai, à la salle communale de Plainpalais, nous avons le plaisir de vous informer

que les tractations que nous avions entreprises pour notre revalorisation avaient abouti.

Le 4 novembre enfin, au Buffet de la Gare de Cornavin, les sujets suivants étaient évoqués, entre autres : Revalorisation et CIA. Motion Dominicié. Problème des congés.

Je m'en voudrais de terminer ce rapport sans avoir adressé nos félicitations à Mme Forestier, qui en juin dernier, était appelée par le département à assumer la fonction d'inspectrice des écoles enfantines. Notre association a été grandement honorée par cette nomination qui distinguait une personne qui, pendant de nombreuses années, a fait partie du comité de l'UAEE et nous a représentées à la conférence de l'instruction publique.

Je tiens aussi à dire toute notre gratitude à Mme Cullaz, qui a dirigé avec l'intelligence et le dévouement que nous lui connaissons, la commission de documentation, pendant de longues années, et qui, maintenant, abandonne cette charge, pour la laisser à Mlle Maulet, que nous remercions d'avoir bien voulu se charger de ce travail.

J'aimerais également remercier les membres du comité de l'UIGD, de l'UIGM et son président, M. Hutin, avec qui nous avons travaillé dans un esprit de positive collaboration.

Un merci spécial à M. Gallay et à son Centre de documentation.

Remerciements enfin à vous, chères collègues du comité, pour le lourd travail que vous avez accompli cette année, et surtout à vous, Mlle Tréand, qui avez assumé avec conscience, la tâche de secrétaire générale de l'UIG.

Et maintenant, vous allez élire votre nouveau comité. Votre présidente se retire de cette charge, après deux ans d'activité et vous prie de trouver ici, l'expression de sa gratitude pour la confiance que vous lui avez témoignée et la gentillesse dont vous l'avez entourée.

Je remercie en votre nom, celle que vous allez élire à ma place, d'avoir bien voulu accepter d'assumer cette charge. Son calme, son intelligence, son bon sens et son entregent feront d'elle une présidente digne de notre confiance.

La présidente : N. Weyl.

Conférences générales de pédagogie

Mercredi 19 mai, à 17 heures, à la Maison des Congrès, place Châteaubriand, salle D., M. W.D. Wall, directeur de la National Foundation for Educational Research, à Londres, parlera de : « Enseignement ou apprentissage ».

THÉÂTRE DU JORAT . MÉZIÈRES

«Aliénor»

légende historique en 5 actes de René Morax, musique de Gustave Doret.

Représentation pour les écoles des degrés supérieur et moyen, le mercredi 9 juin 1965 à 14 h. 30.

Prix des places : Fr. 5.— et 6.—. Commandes par tél. au bureau de location de Mézières (021) 93 15 35 et 36, dès le 17 mai.

Seules sont admises les classes accompagnées de leur maître. Distribution des places au fur et à mesure des inscriptions.

neuchâtel

Cours spéciaux pour la formation du Corps enseignant primaire

Le premier cours s'étendit sur les années 1962-1964. Les examens finals furent très satisfaisants. Un nombre infime de candidates eurent à repasser une épreuve, celle de méthodologie du français. Les vingt-quatre participants au cours occupent présentement un poste dans le canton et donnent satisfaction. Plusieurs sont d'excellents maîtres.

Pour le deuxième cours (1964-1966), quarante-quatre candidats avaient été admis mais quatorze seulement furent retenus dont deux entrèrent à l'Ecole normale. Il reste trois messieurs et neuf dames.

Le directeur se demande s'il y a lieu de prévoir l'organisation d'un troisième cours. La faible proportion d'éléments capables de poursuivre les études au deuxième (14 sur 44) le laisse perplexe. Au reste, il y a

actuellement quatre fois plus d'étudiants à l'Ecole normale qu'en 1950.

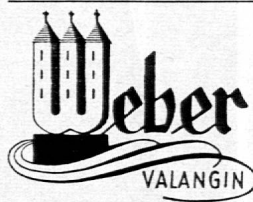
La résorption de la pénurie s'annoncerait-elle ?

W. G.

Bienvenue

cordiale à Mme Marcelle Ruedin, institutrice à Cresier, entrée dans la SPN.

W. G.



**CONFISERIE
PATISSERIE
TEA-ROOM**
Terrasse
Vous offrez ses
spécialités renommées
(NE) Tél. (038) 6 91 48

jura bernois

Echos du Grand Conseil

Au début de la session de mai, le Grand Conseil a alloué 5 900 000 fr. de subventions pour neuf projets de constructions scolaires devisés à 15 600 000 fr. Parmi les communes bénéficiaires figure celle de Lajoux qui se propose d'édifier un nouveau bâtiment d'école avec place de gymnastique ; une subvention de 577 365 fr. lui a été allouée.

Un crédit de 89 500 fr. a été accordé à l'Ecole normale de Delémont pour couvrir les frais résultant de l'organisation du cours spécial pour la formation d'enseignants qui aura lieu cette année.

Rupture de contrats d'apprentissage

Le rapport de la commission de l'Ecole complémentaire commerciale de Delémont sur l'année scolaire 1964-1965 donne de nombreux renseignements sur l'activité de l'établissement, l'aménagement des nouveaux locaux, les programmes scolaires et les examens de fin d'apprentissage. Un point toutefois mérite une attention particulière, car il s'agit avant tout d'une carence à combler : celui de la rupture de contrats d'apprentissage pour insuffisance scolaire.

On constate que les maîtres d'apprentissage engagent de plus en plus des apprentis de bureau sans s'informer beaucoup des capacités scolaires des candidats. Et chaque année, de nombreux contrats sont rompus à cause de l'insuffisance des apprentis. Or, l'Ecole complémentaire commerciale de Delémont organise, gratuitement, des examens préalables pour les candidats à l'apprentissage qui permettent de juger des capacités des futurs apprentis et complètent l'orientation professionnelle.

Pendant la dernière année scolaire, dix contrats d'apprentissage furent rompus pour insuffisance scolaire. La commission tient encore à souligner que la fréquentation d'une école secondaire ne présente pas une assu-

rance suffisante ; ainsi, parmi les 13 candidats aux examens de fin d'apprentissage de ce printemps, dix de ceux qui obtinrent une note insuffisante en allemand avaient suivi l'école secondaire.

Une étroite collaboration entre les maîtres d'apprentissage et l'école s'impose, surtout avant la signature des contrats d'apprentissage. Elle permettrait souvent d'éviter des ruptures douloureuses pour les apprentis.

A l'école professionnelle de Moutier

Durant la présente année scolaire, l'Ecole professionnelle de Moutier présentera un effectif de 277 élèves. Deux nouvelles classes ont été ouvertes, destinées aux ferblantiers et installateurs de 2e et 4e années d'apprentissage et aux ramoneurs. Le nombre total des classes est ainsi de 22. Leur augmentation, ainsi que celle des heures de cours, a nécessité l'engagement de 5 nouveaux maîtres auxiliaires. L'effectif du Corps enseignant est donc de 4 maîtres à plein emploi et de 14 maîtres auxiliaires.

L'atelier de démonstration poursuit son aménagement et les premiers cours pourront commencer l'automne prochain. A cet effet, signalons que l'assemblée communale du 13 mai a à voter un crédit de 96 000 fr. pour l'achat de machines destinées justement à l'Ecole professionnelle. Ce montant constitue la deuxième étape d'aménagement du laboratoire de démonstration d'un plan général qui comprend des achats échelonnés, pour une somme de 360 000 fr.

Autorités communales et scolaires se soucient du développement de l'Ecole professionnelle de Moutier, mais celui-ci ne sera complet que lorsque l'Ecole aura à sa disposition un nouveau bâtiment.

A. F.



Ervé Sports

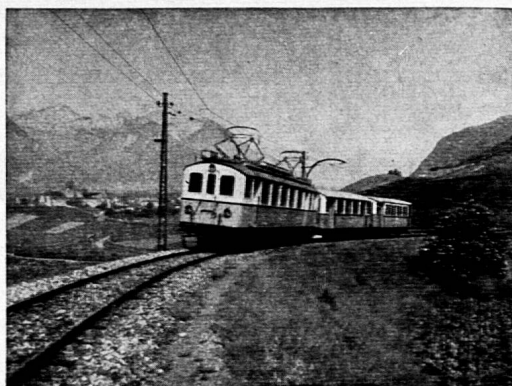
Quai des Alpes 23

NYON, tél. (022) 61 31 16.

Le spécialiste du camping.



Diablerets



Le chemin de fer
Aigle - Sépey - Diablerets



Le télécabine Diablerets - Isenau
et la chaîne des Diablerets
Temps de parcours du télécabine
Les Diablerets - Isenau simple course
15 minutes

4 projets de courses

Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU

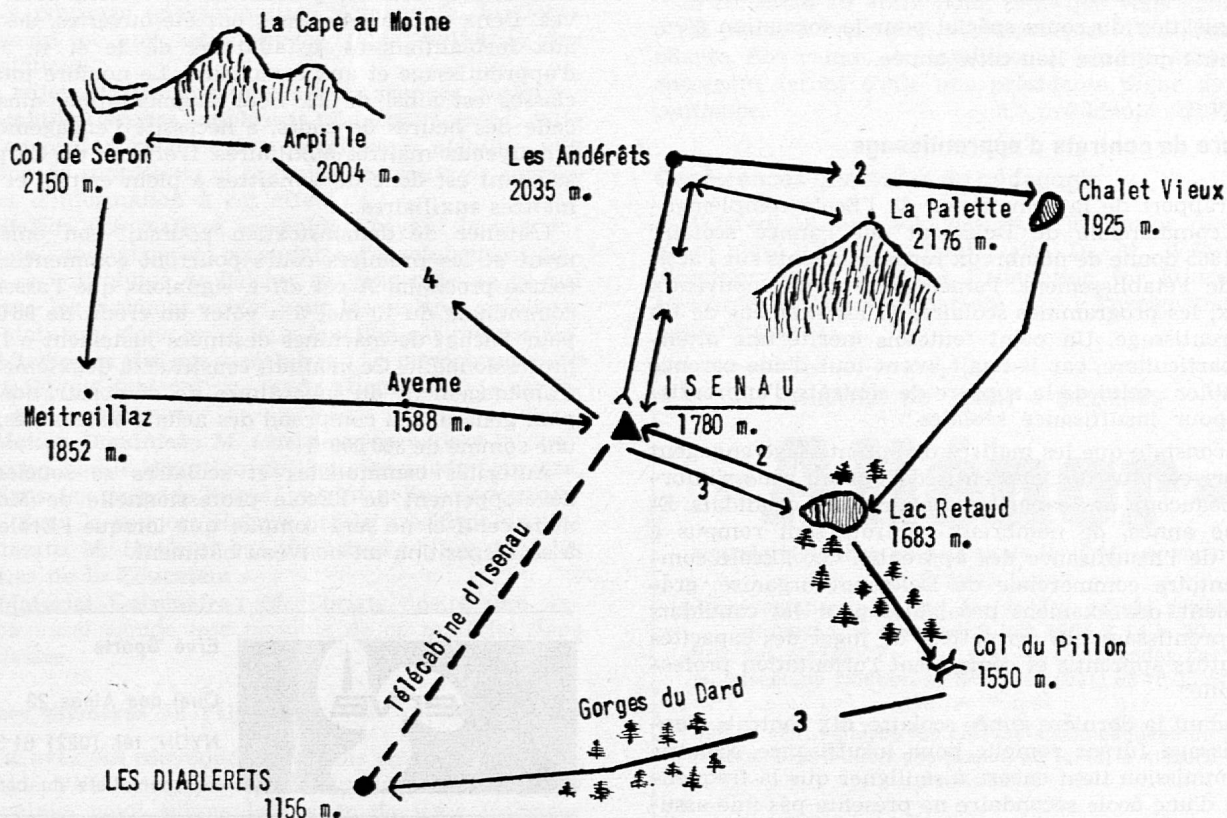
Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.



NOUVEAU : GLACIER DES DIABLERETS, à 3000 m. par téléphériques.
Renseignements : Direction A.S.D. Aigle, tél. 2 21 15.

VR Chemins de fer neuchâtelois

RVT

Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

CMN

Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin

Petit Hôtel de Chaumont

à deux pas du funiculaire

Prix modérés ! Se recommande, la nouvelle tenancière
Mme ROGNON Tél. (038) 7 59 10

Hôtel des Pontins

VALANGIN (NE)
Salle pour écoles - Terrasse
Soupe - pique-nique autorisé
T. DELMENICO-TURETTI

Tél. (038) 6 91 25

A l'entrée des Gorges de l'Areuse

STOP au CAFÉ-RESTAURANT du PONT, Boudry
Rafrâichissements - Pique-nique - Spécialités italiennes - Vins de 1er choix - Belle place
A. Locatelli - Tél. (038) 6 44 20

Café du Pré-Vert, Chambrelieu

Joli but de promenade — Jardin ombragé — Parc quatre heures — Pique-nique — Rafrâichissements — Bonne cave.

Tél. (038) 6 51 12

W. Hirsig-Portmann

Funiculaire de Chaumont

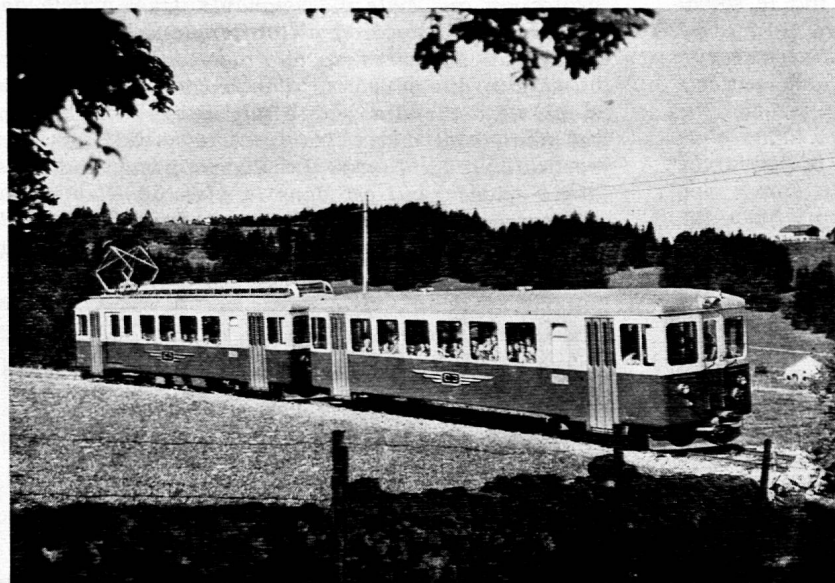
sur Neuchâtel, altitude: 1100 mètres.

Région idéale pour courses d'écoles.

Funiculaires spéciaux à toute heure.

Renseignements : Direction, Neuchâtel
Téléphone (038) 5 15 46.

Une course scolaire avec les



CHEMINS DE FER DU JURA

LIGNES DE CHEMINS DE FER ET AUTOMOBILES :

Tavannes - Le Noirmont - La Chaux-de-Fonds — Glovelier - Saignelégier - Le Noirmont — Glovelier - St-Brais - Saignelégier — Glovelier - Lajoux - Tramelan — Tramelan - Mt-Crosin - St-Imier.

LE PLATEAU DES FRANCHES-MONTAGNES

vous offre des possibilités touristiques innombrables et d'excellents buts de promenade. Ce magnifique parc naturel convient particulièrement bien pour les courses d'écoles.

Pour agrémenter les courses, nos autocars confortables sont à votre disposition. Devis sans engagement. Sur demande, envois de prospectus.

Tavannes

Téléphone (032) 91 27 45

partie pédagogique

La Bible à l'école

— Alors, tu enseignes l'histoire biblique à l'école, toi ?

— Oui.

— Tu sais que tu n'y es pas strictement tenu, selon l'art. 63 de la loi cantonale du 25 mai 1960. Ecoute ça : « Dans chaque classe, il est donné, à titre facultatif pour les élèves, un enseignement de l'histoire biblique, conforme aux principes du christianisme ».

— A titre facultatif pour les élèves.

— Entends la suite : « Cet enseignement est confié à l'instituteur (ou l'institutrice). Ce dernier doit en être dispensé par le Département, s'il le demande pour des motifs de conscience. »

— Et... tu as cette dispense ?

— La voici ! (Et Clovis exhibe un papier dûment daté et signé).

— D'accord ! Mais... qui te remplace pour cet enseignement ?

— Qui veux-tu que ce soit ? Je suis seul enseignant dans ce petit bled !

— Toi qui connais si bien les lois, tu oublies l'art. 127 du Règlement d'application : « Le remplacement de l'instituteur dispensé de l'enseignement de l'histoire biblique est décidé par la Commission scolaire et le Département. »

— Tu cherches les poux dans la paille !

— Je suis plutôt surpris que toi, qui me parais avoir un sens inné de la justice, fasses prévaloir ta voix unique contre celle des quelque 40 parents de tes 28 galopins ; 40 parents qui sont vraisemblablement chrétiens.

— 40 parents chrétiens à Biblens ! Laisse-moi rire !

— Et quand il n'y en aurait que dix, qui le soient vraiment ?

— Je te vois venir : tu veux jouer à l'intercesseur, comme ce vieux bonze d'Abraham qui n'a pas été foutu de trouver dix justes à Gomorrhe !

— Ce « vieux bonze » ? S'il y a un type digne d'intérêt dans l'Ancien Testament, c'est bien le patriarche Chaldéen.

— Ecoute, Emile. Je n'ai jamais compris que toi, qui es un chic type, et intelligent par surcroît, puisses croire encore à ces sornettes de patronage. Le mal c'est qu'avec sa fameuse Genèse, votre Moïse ait ensorcelé un fort contingent d'incontestables valeurs intellectuelles.

— Ensorcelé ?

— Ou « abruti » si tu préfères.

— Ces « incontestables valeurs intellectuelles » seraient donc tous des « ensorcelés » ou des « abrutis » ?

— Tu sais que j'ai été séduit par le positivisme de Comte, et ne veux croire que ce qui est prouvé, scientifiquement. J'admettrais encore qu'on enseigne le Nouveau Testament à l'école. Mais qu'on fasse grâce à ces petits de la supercherie de Jacob et de sa mère, ou des paillardises du roi David.

— Je conviens que c'est troublant pour eux... Mais ne soyons pas trop négatifs. Et tu ne peux pour autant nier l'authenticité et la véracité du Pentateuque, pas plus que la réelle beauté des Psaumes du roi-poète ?

— Je reconnais la valeur, littéraire et morale, des « Livres poétiques », mais ne peux admettre à priori

la véracité des cinq « Livres de la Loi ». Des preuves, mon cher Emile, des preuves scientifiques !

— T'intéresserais-tu par hasard à l'archéologie biblique ?

— Pour autant qu'elle m'apporte des preuves.

— Me ferais-tu l'immense plaisir de lire « La Bible arrachée aux sables », de Werner Keller ?

— Connais pas. Et, qui est ce Keller ?

— C'est un docteur allemand, né en 1909, journaliste. Evadé des geôles de mort d'Adolf Hitler, il s'est appliqué, sa profession l'y aidant, à trouver la Vérité dans « Le Livre des livres ».

— Qui a édité son bouquin ?

— « Le Livre Contemporain 1958 », 116 rue du Bac, Paris 7e.

— Attends, je vais noter l'adresse de l'édition... « Il s'est appliqué à trouver la vérité », dis-tu ? Entendu... je te ferai ce plaisir, mon cher Emile.

— Merci, Clovis !

Qu'on me pardonne de livrer à la publication ces pensées intimes. Le fait est que, depuis une bonne décennie, on s'ingénie à discuter ou à ergoter sur la matière des programmes scolaires. Ce qui est pour le moins surprenant c'est qu'on omet de parler de l'essentiel : dans quel esprit enseigne-t-on ces « matières » ? C'est un lieu commun de redire que les parents croyants conservent un droit strict, reconnu par la Constitution suisse, de confier leurs enfants à des éducateurs chrétiens. N'oublions pas que « le cadavre de l'athéisme » — selon la si juste expression de Monsieur La Pira, maire de Florence — empoisonne le monde. Et, du moins en pays légalement chrétien, ses adhérents seraient-ils bien inspirés d'embrasser une autre profession que celle d'enseignants. Quel article de loi leur donne-t-il le droit d'étouffer dans le cœur de nos jeunes les semences de la grâce ? Cette « fraternité humaine » que plusieurs d'entre eux désirent ardemment, ne deviendra réalité que si son sens horizontal est soutenu et merveilleusement consolidé par le sens vertical... le seul vrai. Le développement ahurissant de la science, qui est dans le plan de Dieu, ne nous démontre-t-il pas clairement notre incapacité de bâtir, pour et avec la génération montante, un monde meilleur ?

Ls Pichonnaz.

Pour vos courses d'école, voyages d'études, camps d'été et d'hiver

130 auberges de la jeunesse

de Genève à Romanshorn, dans toute la Suisse.

Renseignements auprès des secrétariats de sections suivants :

Vaud : A. J. Montreux-Territet ;

Genève : Taconnerie 10 ;

Neuchâtel : av. Léopold-Robert 138, La Chaux-de-Fonds ;

Berne, Valais, Fribourg : Schäflistrasse 6, à Berne ;

Jura bernois : Weiherweg 48, à Bâle.

L'un des nôtres à l'honneur: ROBERT GRASSET

L'« Educateur » est fier de reproduire le bel hommage rendu dans la « Gazette de Lausanne » à notre collègue retraité Robert Grasset. Couronnement bien mérité d'une carrière dont l'honneur rejaillit sur notre corporation tout entière. Puisse Robert Grasset sentir notre admiration et notre gratitude au soir d'une vie si intelligemment ornée.

Il a consacré sa vie aux Lacustres. Mais en l'écoutant décrire les objets de sa longue passion, je me demandais, l'autre soir, ce qu'il fallait admirer le plus : les Lacustres ou M. Robert Grasset. Car si les uns peuplent nos lacs et nos campagnes de fantômes insaisissables, dont nous chercherons longtemps encore à percevoir les mystérieux appels, l'autre — cet homme qui a passé plus de soixante ans à fouiller, ou mieux encore, à écouter la terre — est à coup sûr un personnage de la petite histoire contemporaine.

Il m'avait reçu chez lui, ou plutôt chez son fils, où il vit, à Prilly, dans un appartement chargé de tableaux (il est le petit-cousin d'Eugène Grasset), avec des pièces à niveaux différents, et des lampes basses jetant leur lueur sur des coins de tables et de canapés, comme si cet octogénaire avait le don de créer pour lui-même et pour ceux qui l'approchent une impression de labyrinthe.

Il y a du labyrinthe en lui. Petit gardien de troupeaux, à L'Abergement, il éprouvait une crainte qu'il ne dit pas superstitieuse, mais sacrée, quand ses bêtes l'entraînaient du côté d'un célèbre dolmen, qui fit éclore sa vocation, et dans lequel, depuis lors, il a lu des choses étranges et redoutables. Car les maigres signes laissés par les peuples néolithiques ont entraîné loin l'imagination, ou l'intuition, de M. Robert Grasset. Il croit connaître jusqu'à la religion qu'ils pratiquaient dans l'obscurité de leurs sanctuaires, protégés — dit-il — par des peaux de bêtes tendues sur l'entrée de granit. Les cupules creusées dans les blocs sont des yeux et des narines du dieu. Quant aux disques de pierre percés d'un trou, dont les savants ont fait des fusaïoles, c'est-à-dire une pièce tournante du fuseau, foin de tant de prose ! Le prétendu *gadget* représente, lui aussi, l'œil divin (et, précise M. Robert Grasset, les indigènes du Kenya fabriquent aujourd'hui encore ce disque ésotérique).

Opportet haerere esse. On ne saurait parler mieux à propos du zèle religieux que l'instituteur vaudois (ce fut sa carrière officielle) mit à l'étude de la préhistoire, puis à la fouille. Il a même usé d'un pendule et s'attribue un peu de clairvoyance extralucide. Étonnante silhouette que la sienne, arpentant prés, bois et plages, rêveur ou bien courbé vers ce sol qu'il sent, qu'il comprend, qu'il possède, familier de la moindre pierre aux formes inattendues, de la moindre motte, du moindre repli de terrain que la nature ne semble pas avoir fait elle-même, et rassemblant, au cours des années, l'une des plus précieuses collections d'objets de la pierre polie qui existe à nos jours. Cela, tous les spécialistes le reconnaissent, comme ils admirent son extraordinaire talent pour le dessin. Chez lui, j'ai caressé, avec vénération, une hache admirable, son tranchant de pierre verte au fil encore parfait, inséré dans le morceau d'andouiller que les Néolithiques — pense M. Grasset — chauffaient pour le dilater, puis laissaient refroidir en se serrant sur la lame. Il y a, dans ses coffres, des centaines d'objets semblables, du fétiche au harpon, du vase au peigne

à carder, du poignard à la houe, du collier à cet instrument en os dont on ne connaît pas l'usage et qui, pense-t-il, servait peut-être à l'avortement.

Ses pièces les plus caractéristiques d'une époque, il les a reproduites à l'aquarelle et au crayon. Planches admirables, où la pierre granuleuse, veineuse, revit dans ses moindres nuances, grises, jaunes et bleues : elles justifieraient, à elles seules, une exposition, et, que que soit l'avenir des idées de M. Grasset, elles lui vaudront sans aucun doute l'admiration de l'avenir.

Un jour, près de L'Abergement, il a semé du blé dans la clairière d'une forêt de chênes. Le blé n'a jamais poussé : à l'automne, les feuilles mortes avaient fait un épais tapis, sur lequel la neige avait pesé, et qui avait étouffé le grain. La conclusion de l'expérience ? Une aquarelle étrange, intitulée *Vision d'emblavure néolithique*, où des troncs secs et blanchâtres dominent le blé mûrissant. Les haches de la pierre polie ne permettaient pas d'abattre une forêt de chênes : le défrichage consistait donc à les faire sécher en arrachant l'écorce. Voilà le résultat d'une science non universitaire, mais passionnément expérimentale.

Pour le reste... De ces mesures stratigraphiques sur les rives du lac de Neuchâtel, M. Robert Grasset tire des certitudes que d'autres ont jugées — et jugent encore — des spéculations. La civilisation de la pierre polie n'est pas à son avis, continue, mais entrecoupée de hiatus millénaires ou séculaires, et composée de peuples différents : dolichocéphales, puis brachicéphales. Les premiers seraient arrivés aux alentours de l'an 12 000 avant notre ère. Ils venaient, dit-il, du Sahara, jadis plaine mais tournant au désert. Ils avaient franchi le détroit de Gibraltar (qui était peut-être un isthme), traversé l'Espagne et passé les Pyrénées. Là, ils s'étaient divisés en deux colonnes : la première avait gagné l'océan, la Bretagne ; l'autre avait remonté le Rhône, vers le Nord. Ils auraient vécu trois millénaires, à peu près, sur nos lacs. (« Les Palafittes étaient-ils sur l'eau ou sur la rive ? — Sur l'eau, voyons ! Cela ne peut pas faire de doutes. Car, à plusieurs reprises, les villageois avaient dû, comme le montrent mes fouilles, rehausser leurs pilotis. On ne l'explique que d'une seule manière : le niveau du lac montait et les aurait progressivement noyés. » Mais, de toute façon, les sanctuaires et, naturellement, les cultures, étaient implantés sur terre ferme.)

Quand la race dolichocéphale s'éteint, nos rivages restent déserts pendant cinq millénaires. De nouvelles populations, arrivées au déclin d'une histoire déjà longue, disparaissent à peine établies. Ensuite, l'âge du bronze : 500 petites années. De nouveau, l'homme est absent de nos régions, et ceux qui reviendront apporteront le fer. La progression continue du néolithique à l'énéolithique, de la pierre au bronze (comme du bronze au fer), cela, que nous avons tous appris à l'école, et que la plupart des préhistoriens maintiennent, M. Robert Grasset le vomit, non sans épithètes sonnantes à l'adresse des officiels, des cuistres et des autres pignoufs. La solitude incline à la vigueur.

N'empêche que la Science, du haut de son empyrée, doit chérir cet enfant qui s'est fait lui-même, ce personnage coloré qui redessine avec minutie le passé pour pouvoir dialoguer avec lui, cet instituteur qui, en une seule vie, a tant cherché, tant creusé, tant mesuré, tant collectionné, tant aimé les disparus qui ont peuplé sa vie.

Jean-Marie Vodoz.

Troisième cours pour la formation de logopédistes

Il existe en Suisse romande beaucoup d'enfants et d'adultes, d'intelligence souvent normale, mais qui sont atteints de divers troubles du langage susceptibles d'être traités par voie éducative. Le nombre de rééducateurs est bien trop faible pour que l'on puisse actuellement réadapter la majorité de ces personnes. C'est pourquoi l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, la Société romande de logopédie, le SMP (Service médico-pédagogique du Département de l'instruction publique de Genève) et le Centre logopédique « Les Hirondelles » de Lausanne organisent un troisième cours de logopédie visant à former des thérapeutes pour le traitement de sujets entendants atteints de troubles de la parole, du langage oral ou écrit. Ce cours met particulièrement l'accent sur la rééducation d'enfants et d'adolescents. Il fait suite à ceux donnés depuis 1961. Il débutera en octobre 1965.

Le programme des études consiste en cours, stages et séminaires organisés spécialement pour les futurs logopédistes.

Le cours est de deux ans.

Pendant la première année des cours, stages et séminaires ont lieu à Genève (au cours du deuxième semestre (été 64) les candidats vont un jour par semaine à Lausanne).

Pendant la deuxième année (consistant essentiellement en stages), les candidats poursuivent leur formation selon leur domicile à Genève, Lausanne ou canton du Valais.

Toutes les personnes s'intéressant aux problèmes d'éducation peuvent suivre les cours à titre d'auditeurs. En revanche, les stages et séminaires sont réservés aux candidats au diplôme de logopédie.

Conditions d'admission

Diplômes antérieurs : maturité, baccalauréat ou brevet d'instituteur. Etre de langue française.

Avoir une ouïe et une expression verbale, orale et écrite, correspondant aux exigences de la profession.

Inscriptions

La demande d'admission, avec curriculum vitae, doit être manuscrite et être adressée jusqu'à fin mai 1965 au secrétariat de la Société romande de logopédie (9, chemin de la Batelière, Lausanne).

Le nombre des candidats étant limité, les premières inscriptions auront plus de chance d'être prises en considération.

Le choix des candidats sera déterminé au début du mois de juin par la direction du cours.

Les « auditeurs » sont également priés de s'inscrire à l'adresse indiquée.

Bibliographie

« **Le bricolage artistique** » par Gertrude Derendinger, Editions RIA, 3400 Burgdorf/Suisse. 56 pages grand format. Prix : Suisse Fr. 11.20, France Fr. 12.50, Belgique Fr. 125.—.

Poupées-jouets, poupées-bibels, animaux d'étoffe, figures en corde, étoiles de paille, mobiles, peinture sur bois, décoration de bougies, tapis de brocart.

Avec ses 131 photos (dont 40 en couleurs), sa grande planche de patrons, son texte de qualité et facile à comprendre, ce manuel offre au débutant comme à l'amateur avancé une multitude de suggestions nouvelles et de conseils pratiques. Les lecteurs apprécieront l'habileté de l'auteur à faire saisir sans peine et à expliquer très simplement des choses mêmes difficiles.

Nous recommandons vivement l'achat de ce précieux auxiliaire de travail aux maîtresses désireuses de renouveler leur stock d'idées, ainsi qu'à tous les animateurs de groupements de loisirs pour enfants et adolescents.

COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places. Personnel de toute confiance.

Autobus Lausannois

rue Centrale 1
tél. 24 93 10
Lausanne

A vendre à prix avantageux

1 projecteur cinématographique « MICRON XXV »

16 mm, sonore, utilisé quelques heures. Sous garantie. Téléphone (032) 2 84 67.

Invitation

A tout le Corps enseignant du canton de Neuchâtel

Exposition

moyens audio-visuels

à **NEUCHÂTEL** : Salle des Conférences, av. de la Gare 2.

Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 mai 1965, ouverture de 13 heures à 19 heures.

Projection fixe : Appareils et diapositives.

Cinéma : Appareils 16 mm Siemens.

Enregistreurs : Revex-Philips-Telefunken-NF 333.

Electrophones : Philips-Dual-Telefunken.

Disques : Scolaires - religieux - récréatifs.

Laboratoire de langues REVEX.

Méthodes audio-visuelles pour l'étude des langues.

Ecrans - Tables de projection - Obscurcissement.

Remise 10% pour commande passée durant l'exposition.

Organisation :

Films-Fixes SA Fribourg

Centrale Audio-Visuelle

Rue de Romont 20

Téléphone (037) 2 59 72

La Maison au service de l'enseignement.

le dessin

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
sixième année

3

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Le manège des saisons

Le cours des saisons est ici l'objet d'un travail que l'on pourra entreprendre au printemps, par exemple, et terminer à la veille de Noël. La construction de ce manège nous donne l'occasion d'aborder diverses activités qu'il s'agit de coordonner: cartonnage, découpage, collage, dessin, peinture, et même mécanique.

Chaque saison peut être traitée selon un procédé différent, ce qui ajoute à l'intérêt de l'entreprise. Chaque saison permet aussi l'étude d'un domaine plus particulier: « Personnages en mouvement », « Structure d'un arbre », « Oiseaux et quadrupèdes », « Fruits et légumes », sans omettre quelques objets, ni les divers éléments des paysages. Le dessin d'observation alterne avec le dessin d'imagination. Notre manège est donc à proprement parler un exercice d'application qui s'intègre à divers titres et à diverses reprises dans le programme scolaire.

C'est un exercice qui peut être proposé à des élèves de 13 ans et même, à condition d'en diminuer certaines exigences, à des écoliers plus jeunes.

Principes de la construction

Poser une grosse boîte à chaussures sur son petit bout. Au tiers de la hauteur, fixer à l'intérieur un plateau coupé dans le couvercle: cela nous donne une scène sur laquelle va se dérouler le carrousel des saisons. Une machinerie est installée sous ce plancher: par l'intermédiaire d'une transmission à bobines, une manivelle horizontale entraîne un arbre vertical porteur d'un plateau tournant dont il est solidaire.

Fournitures: Boîte de carton — fil d'aluminium 4 mm ϕ (fil pour étendages) — 2 bobines ordinaires — élastique de bureau.

Outils: Crayon — règle graduée — couteau — ciseaux — poinçon — petite lime — colle Construvit — ruban autocollant Scotch.

Limer les extrémités de l'arbre et de la manivelle pour les arrondir. Pour fixer les bobines, les chasser à force sur les arbres enveloppés à l'endroit voulu de plusieurs tours de ruban autocollant. Pour faciliter le roulement on peut fixer sous l'arbre vertical une pastille d'aluminium ou un petit bouton. Quand joue ce mécanisme de gramophone primitif, fermer la chambre de la machinerie avec une paroi prise dans le reste du couvercle. Peindre l'extérieur de ce bâti.

Les quatre décors panoramiques

Ils sont peints sur de la carte ou du papier rigide qui puisse prendre une forme arquée lorsqu'on les met en place sur la scène.

Printemps. Peinture à la gouache sur carton à registre bleu clair. Vaste ciel, paysage lacustre devant une perspec-

tive de montagnes. Quelques accents blancs sur le lac: voiles lointaines, coque d'un bateau à vapeur. Premier plan bas et simple.

Été. Couleurs aquarellées étendues à l'éponge et au pinceau. Papier clair. — Parc entourant un étang qui apparaît au premier plan. Ciel et gazon sont tirés horizontalement à longs coups d'éponge. Les feuillages seront tamponnés par-dessus; verts variés. Amener les détails plus fins, troncs, buissons, massifs de fleurs, enfants jouant sur la rive, etc., à la pointe du pinceau.

Automne. Collage. Gamme de bruns, de beiges, de verts rompus. Champs et collines à perte de vue sous un ciel légèrement animé. Au premier plan, à gauche et à droite, apparaissent des maisons qui suggèrent une place de village. Pour le collage, utiliser des papiers de grain varié; les pages réclame des journaux illustrés sont parmi les meilleurs.

Hiver. Néocolor et encre très diluée, sur papier gris. — Arbres nus entourant une mare gelée. Construire le paysage avec un trait bien gras de Néocolor blanc, puis travailler avec un lavis d'encre gris bleu, de telle manière que les blancs ressortent intensément. Ajouter enfin quelques accents colorés; maisons dans le lointain, personnages.

Les quatre carrousels (groupes animés)

Ce sont des disques de carton fort que l'on pose sur le plateau tournant comme des disques sur un tourne-disque. Le reste du plancher de scène est recouvert au gré des saisons d'un tapis de même couleur que le disque: vert pour la prairie du printemps, bleu pour l'étang de l'été, gris ou ocre pour la place du village en automne, et blanc pour la patinoire en hiver.

Chaque disque porte des figurines dont la ronde vient animer la scène. Ces figurines découpées dans de la carte et coloriées aux crayons de couleur sur leurs deux faces, sont collées par de petits onglets au bord ou au centre du disque.

Printemps. Un grand arbre en fleurs découpé dans deux morceaux de carton insérés perpendiculairement l'un dans l'autre au moyen de fentes opposées. Les branches extérieures portent des petits oiseaux fixés par une larve de colle. Poules et lapins de Pâques gambadent sur le bord du disque.

Été. Des canards multicolores, une mère cygne forment une ronde autour du cygne qui marque le centre du disque. Au bord de celui-ci une barque avec un pêcheur. Plus loin sur la scène volètent quelques papillons fixés à la tête d'une épingle piquée dans le sol.

Automne. Un « Temple des récoltes », rappelant un éventaire de marché, abrite une barrique de vin à la bonde fleurie; entourant celle-ci des corbeilles de fruits, des pyramides de légumes. C'est aussi de papier fort, assemblé par des onglets, que sont faits les trois montants, le bandeau festonné et la tenture conique à laquelle sont suspendues

grappes de raisin, chaîne d'oignons, bottes de carottes ou épis de maïs.

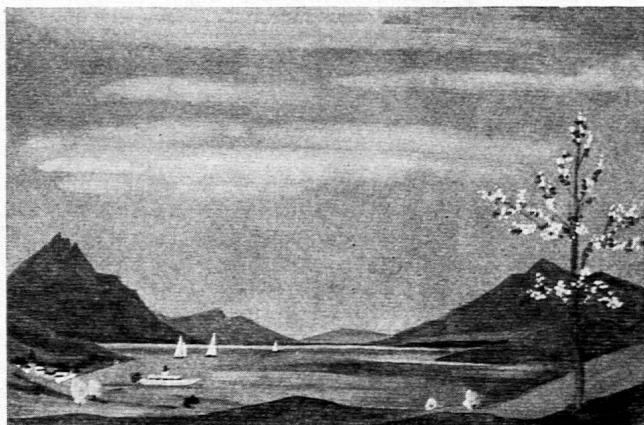
Hiver. Trois patineurs se meuvent sur le pourtour du disque tandis qu'au milieu pirouette une acrobatique danseuse.

Accessoires

a) Deux rameaux fourchus fixés par des épingles à gauche et à droite sur le devant de la scène lui donneront plus de profondeur.

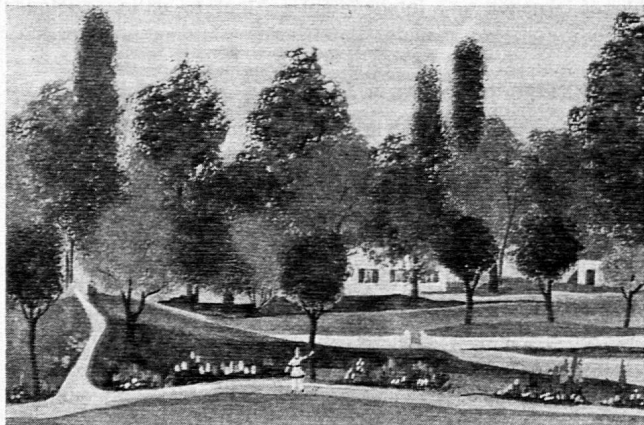
b) Un calendrier mensuel sur le panneau cachant la machinerie fera de notre manège un bibelot qui décorera diversement et utilement la chambre familiale tout au long de l'année.

Georges Mousson, Lausanne.

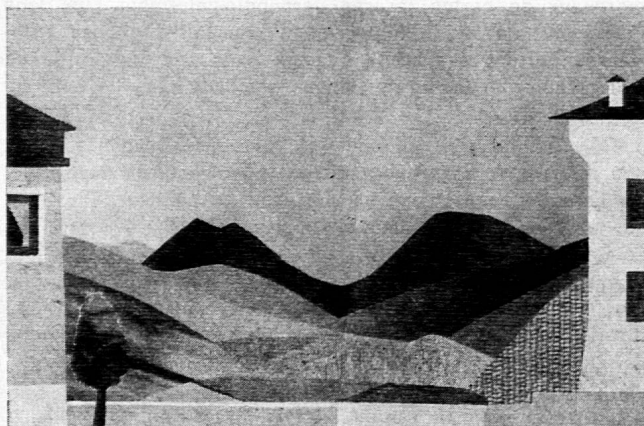


Printemps

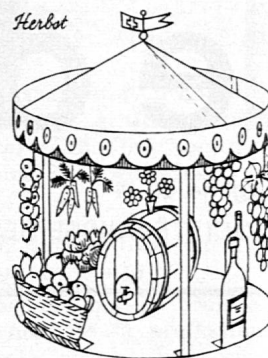
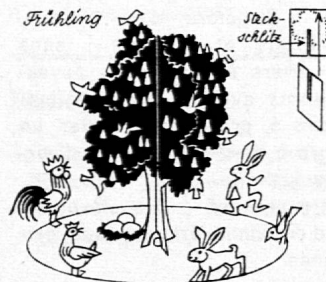
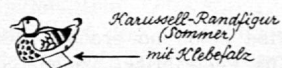
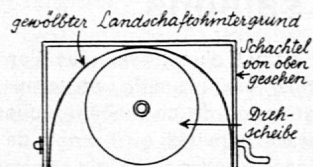
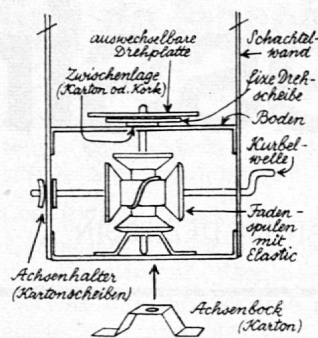
Été



Automne



Hiver



Auswechselbare Drehplatte = disque interchangeable.

Zwischenanlage = rondelle de carton ou de liège.

Achsenhalter = colliers (rondelles de carton).

Schachtelwand = paroi de la boîte.

Drehscheibe = plateau tournant.

Boden = plancher de scène.

Kurbelwelle = manivelle.

Fadenspuln mit Elastic = bobines à entraînement par élastique.

Gewölbter Landschaftshintergrund = décor panoramique.

Schachtel von oben gesehen = boîte vue d'en haut (en coupe).

Randfigur mit Klebefalz = figurine à coller, avec son onglet.

Steckschlitz = fente d'assemblage.

Mosaïque de papier

5e année scolaire (11-12 ans)

1. Apprentissage de la peinture

Premiers exercices avec couleurs et pinceau. Observation d'un ciel pluvieux, tentative d'en fixer les divers gris sur le papier, chacun dans un carré dessiné à l'avance. A peine les enfants ont-ils découvert quelques principes du mélange des couleurs qu'ils se lancent des défis réciproques afin de savoir qui sera capable de trouver le plus grand nombre de nuances pour une couleur donnée.

Prenant le rouge comme exemple, j'explique qu'il peut être réchauffé à l'aide de jaune, refroidi en lui ajoutant du bleu. Dès ce moment j'interromps fréquemment mon enseignement (et pas seulement les leçons de dessin) par des questions sur ce sujet. A la leçon de sciences naturelles, par exemple, je demande de définir la différence entre le vert des feuilles de tilleul et celui des feuilles d'érable : lequel est le plus froid ? Pourquoi est-il plus froid ?

Un heureux hasard a voulu que notre préau soit bordé par un jardin riche en feuillus de toutes sortes. Mes élèves enquêtent sur leurs couleurs spécifiques et découvrent avec étonnement que l'ombre et la lumière multiplient les nuances. Ceux qui en sont alors pris d'envie peuvent créer une composition en couleur basée sur cette constatation. Nous l'appelons « mosaïque », et c'est l'occasion de définir le mot comme la chose.

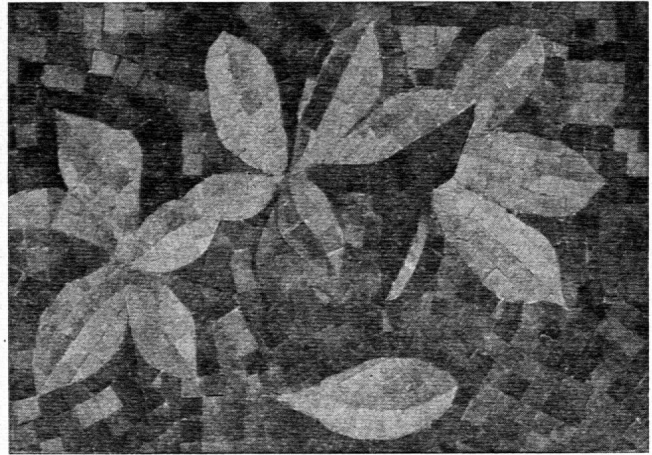
Cette façon d'aborder les couleurs et leurs mélanges présente, nous semble-t-il, l'avantage que c'est par le jeu (au sens propre du terme) que l'enfant acquiert dans cette technique une grande sûreté. Celle-ci est essentielle pour qu'il réussisse à exprimer sa vision personnelle au cours des travaux ultérieurs.

Le prochain exercice s'enchaîne naturellement aux précédents : c'est un tableau figuratif : « La forêt », et c'est avec impétuosité que chacun veut utiliser ses nouvelles connaissances. « La Gare », variation en gris, ou « Maisons dans la nuit », variation en bleu, peuvent encore permettre d'approfondir d'autres aspects de la même question.

2. Mosaïque « Feuilles mortes sur le trottoir »

Nous prenons une bonne demi-heure pour contempler le trottoir, celui que nous foulons chaque jour pour gagner l'école. Mais cette fois, nous fixons notre attention et nous ouvrons nos yeux. Les couleurs des feuilles d'automne sont merveilleusement exaltées par le gris de l'asphalte.

Puis nous quadrillons au centimètre une feuille de papier blanc (A4). Une moitié des cases sera remplie par les tons



chauds des feuilles d'automne, l'autre par les tons froids du trottoir. Chaque case doit recevoir une nuance particulière.

Quiconque jetterait en ce moment un regard dans notre classe-atelier serait forcé de réviser le jugement si commun qui prétend la jeunesse « moderne » incapable de se concentrer de manière tant soit peu durable sur une activité ou sur une autre. Les élèves mettent tout leur enthousiasme enfantin à jouer à ce jeu des couleurs. Les futures tesselles sont préparées par des mains très appliquées ; une fois découpées, elles sont classées et déposées dans deux petites boîtes.

Nouvelle étape : étude de feuilles. D'abord de leurs formes spécifiques, avec un crayon tendre sur papier à esquisses mince et blanc. Puis recherches de compositions : chaque élève essaie différentes dispositions jusqu'à ce qu'il en trouve une qui convienne ; il la reporte alors à la craie sur papier noir.

La dernière partie du travail n'est pas la moins longue, et une fois de plus les enfants peuvent mettre leur persévérance à l'épreuve. Remplir les feuilles de leur limbe à partir des nervures. Quand les tesselles dépassent, un coup de ciseaux permet de les ajuster avant de les coller. Après le feuillage, on termine par le fond.

Peut-être le maître pourra-t-il, par l'exemple de mosaïques italiennes, faire comprendre qu'il n'y a aucune œuvre vraiment bonne qui n'ait exigé du temps et de l'effort. Il faut bien réchauffer l'enthousiasme des élèves, car il arrive même aux plus ardents de soupirer en voyant tout ce qui reste à couvrir. Mais dès que les premières mosaïques, collées sur un passe-partout blanc A3 décorent les parois de la salle de classe, peines et soupirs oubliés font place à la conscience et à la fierté d'avoir réussi quelque chose de beau.

Irène Zweifel, Zurich.

Les Quatre Eléments

Tapisserie-mosaïque

Conditions de travail. — Ayant poursuivi avec la troisième année du gymnase (= collège, 15-16 ans) l'étude des propriétés de la couleur — nuances, contrastes, tonalités — nous abandonnons la couleur à l'eau et, pour renouveler notre intérêt, utilisons un nouveau matériau, donc une nouvelle technique. Pour permettre à toute la classe de travailler à cette composition en morceaux de tissus de couleur cousus sur un fond de jute, nous décidons de chercher un sujet qui comporte une suite de quatre tapisseries de 60 x 110 cm.

Déroulement du travail. — Des divers thèmes proposés (« Les Saisons », « Les Heures de la journée », « Paysages du monde », etc.), « Les Quatre Eléments » sont finalement retenus : « La Terre », « L'Eau », « L'Air » et « Le Feu ». Chaque élève compose des projets pour deux panneaux au moins. Les meilleurs morceaux de ces projets sont combinés, puis reportés au format définitif sur les tableaux noirs. Cela permet de les mettre au point avec assez de recul et de juger s'ils peuvent « tenir le mur ».

Les élèves récoltent des restes de tissus : taffetas, soie, coton ; ils les trient par couleur, puis forment des « palettes » correspondant à chaque tapisserie. A chaque panneau sont attribués un certain nombre d'élèves dont les uns prennent vite le rôle de meneurs, tandis que les autres se cantonnent dans celui de manœuvres.

C'est alors qu'intervient la phase la plus intéressante du travail, et certainement aussi la plus profitable dans le domaine de l'expression plastique. Les tissus disponibles sont tout d'abord répartis sur la composition (légèrement esquissées au fusain sur le jute) en veillant que les tons soient exaltés par les contrastes de valeurs, épinglés, découpés. C'est alors qu'il faut adapter le projet aux morceaux existants, selon leur forme, selon leur couleur. Il s'agit donc vraiment d'une réalisation imposée par le matériau.

Le tout est enfin cousu, par les garçons aussi bien que par les filles. Au point de surjet, tout simplement. Les garçons sont seuls responsables du repassage. A gauche et à droite, les lisières du jute sont conservées, tandis que le haut et le bas sont bordés et renforcés par une bande de lin.

Réalisation. — Elle joue sur les effets des couleurs.

Feu : Rouges et jaunes pour les flammes, noirs et bleus pour le fond.

Terre : Verts et jaunes pour les plantes ; blancs, rouges et bleus pour les fleurs ; bruns terreux pour le fond.

Eau : Jaunes et orangés pour les poissons, verts et noirs pour les plantes, bleus plutôt foncés pour les vagues.

Air : Blanc pour les oiseaux, bleus pastel pour le fond, avec dans le bas quelques tons plus bruns.

On s'est efforcé d'obtenir une harmonisation des quatre panneaux tout en caractérisant chacun d'eux par une tonalité propre.

Feu : Opposition des valeurs claires et des valeurs foncées, contraste des tons chauds et des tons froids.

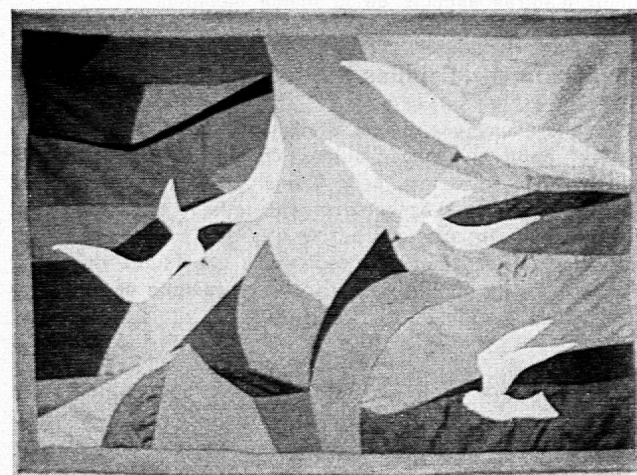
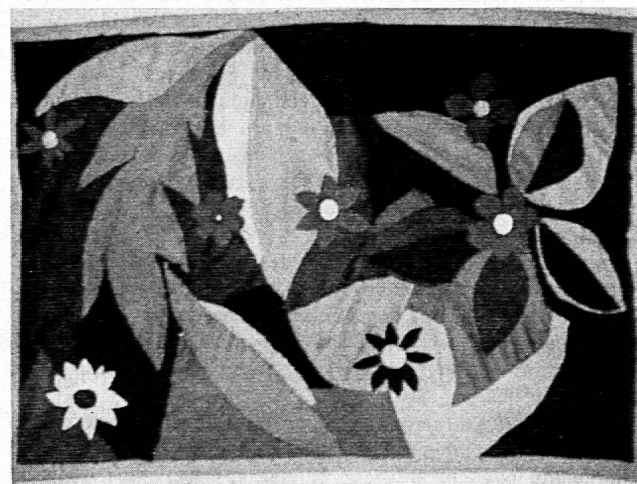
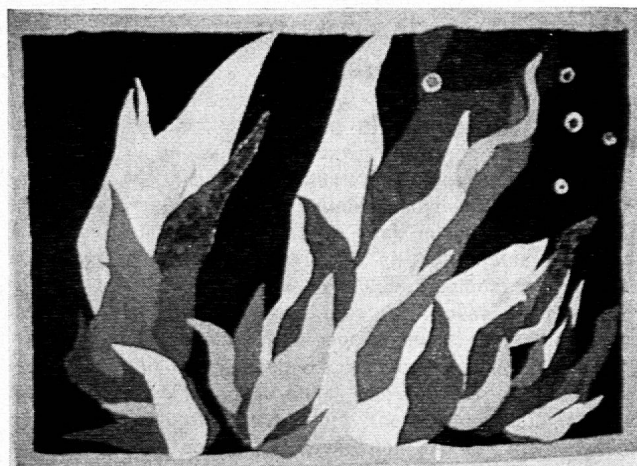
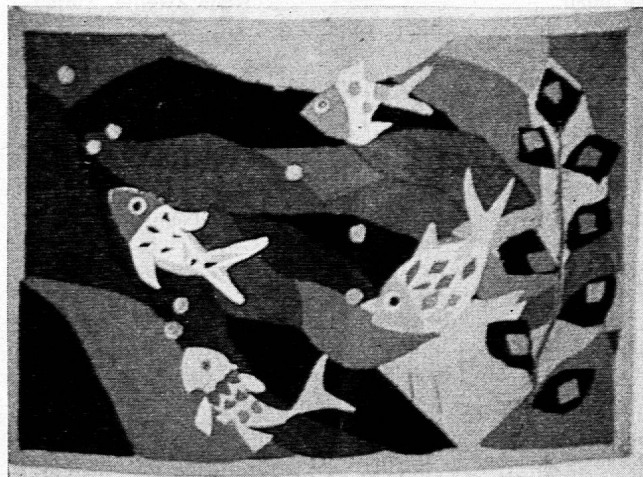
Terre : Opposition des tons purs et des tons rompus.

Eau : Couleurs complémentaires et accents clairs.

Air : Blanc se détachant devant des bleus cassés de blanc ou rompus de gris.

Remarques diverses. — Chaque tapisserie est composée de 50 à 100 morceaux représentant 30 à 50 teintes différentes. Durée du travail : environ 3 leçons de 2 heures pour les projets et 6 pour l'exécution, soit un trimestre entier de travail collectif. Mais c'est du temps bien placé. Sa valeur repose sur le mode d'élaboration des agents plastiques et sur le travail communautaire. Tous les élèves participent à une réalisation importante. Si l'influence des plus habiles dessinateurs est sensible dans la composition, l'exécution (choix des couleurs, découpage des formes, répartition) est l'affaire de tous et l'avis de chaque élève peut être décisif jusqu'à la fin. Toute la classe a ainsi finalement contribué à apporter un accent coloré dans le nouveau hall de l'école.

Fridolin Trüb, Saint-Gall.



RAPPELS

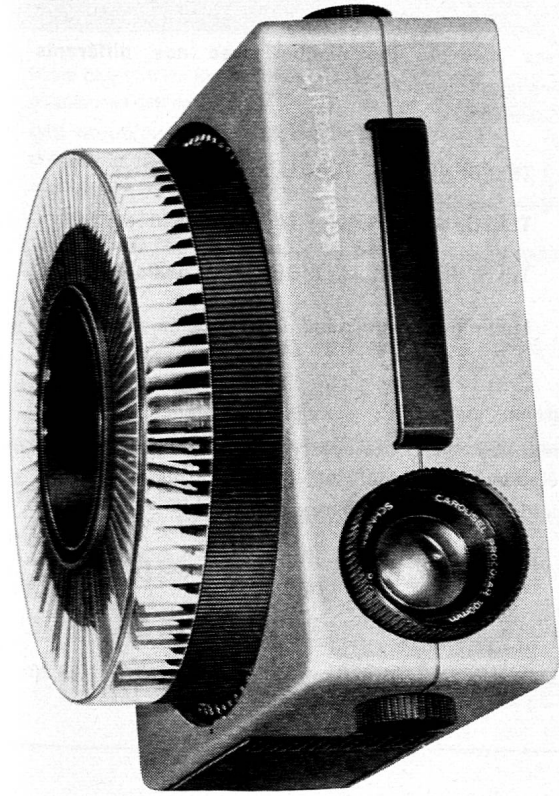
Congrès 1965 à Saint-Gall

4 septembre : Inauguration de l'exposition « Les Saisons » — Présentation de la nouvelle université par l'architecte M. Förderer — Préparation du thème d'étude 1966 : Expression non figurative.

5 septembre : Assemblée générale — Séances de commissions — Visite de la ville et du musée.

Prochaines expositions

1966 : Expression non figurative — 1967 : Le Personnage — 1963 : La Technique.



KODAK Carousel S

Projecteur fixe
pour diapos 5 x 5.

Le plus moderne

Le plus lumineux

Le plus robuste

des appareils vendus
sur le marché mondial.

Offre spéciale de lancement

PRIX de l'appareil complet, avec

Objectif Procolar 100 mm.

Magasin pour 80 diapos, sous verres.

Glissière pour la projection vue par vue.

Nouvelle ampoule quartz-iode 24 Volts 150 W.

Commande à distance de 4 m., avec marche avant,
marche arrière et réglage d'objectif.

Elégante et solide sacoche de transport.

Fr. 535.—

Magasin supplémentaire pour 80 diapos 5 x 5.

Fr. 16.50

Pour tous appareils commandés jusqu'à **fin juin 1965**,

remise gratuite de

choisis par le client dans notre catalogue général.

80 diapos

Nouveauté

Vente à l'unité

des diapositives 5 x 5 en couleurs

Il vous est actuellement loisible de nous commander des diapositives à l'unité,
pour les branches suivantes :

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE

ART

ANATOMIE

BOTANIQUE

ZOOLOGIE

BIOLOGIE

Il vous suffit de nous signaler, d'après notre catalogue, les numéros des séries
susceptibles de vous intéresser et nous vous enverrons **à vue les commentaires**
complets qui vous permettront de déterminer et de nous communiquer les numéros
des vues de votre choix.

Prix :

La diapositive montée sous verres 5 x 5,
montage plastique, avec étiquette

à partir de 21 pièces

à partir de 31 pièces

la pièce **Fr. 2.—**

la pièce **Fr. 1.90**

la pièce **Fr. 1.80**

Catalogue gratuit, sur demande

Centrale audio-visuelle

FILMS-FIXES S.A. 1700 FRIBOURG

Rue de Romont 20

LA MAISON AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Tél. (037) 2 59 72

SUGUS

très fruit
très frais



du Suchard...
c'est si bon!

L'Ecole suisse d'Alexandrie met au concours le poste
de :

directrice ou directeur

pour l'automne 1965.

Les candidats doivent être en possession d'un brevet de maître secondaire. Langue maternelle : le français, avec bonnes connaissances de la langue allemande. Les candidats de langue maternelle allemande devront posséder d'excellentes connaissances de français.

La direction de l'Ecole est combinée avec l'enseignement du français au degré secondaire.

Sur demande écrite, le secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne, donnera des renseignements complémentaires.

Les offres doivent être envoyées à la même adresse, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies ou photocopies des diplômes et certificats, d'une photo et d'une liste de références.

LE COIN DE L'ASSURANCE

Prestations majorées ...

Lors d'un accident n'entraînant qu'une invalidité légère, les garanties normales du contrat suffisent généralement. En revanche, si l'invalidité est grave, des prestations majorées sont bienvenues, voire indispensables. Notre assurance invalidité cumulative donne cette garantie. Si vous désirez des renseignements plus détaillés sur cette forme moderne de prévoyance, consultez nos prospectus.

Winterthur
ACCIDENTS

MOLESON - Village en Gruyère

Courses d'écoles inoubliables avec nos différents
moyens de transport.

TÉLÉBENNE LA VUDALLA, 1670 mètres.

TÉLÉCABINE PLAN FRANCEY, 1530 mètres.

TÉLÉPHÉRIQUE LE MOLÉSON, 2000 mètres.

Multiples promenades faciles, sans danger.

Excursion classique : Montée en télébenne sur La Vudalla, à pied jusqu'à Plan Francey (1 1/2 h.), montée en téléphérique au Moléson. Retour en téléphérique et télécabine à Moléson-Village.

Prix pour écoles : jusqu'à 16 ans	Fr. 3.60
de 16 à 20 ans	Fr. 6.—

Renseignements : **Direction GMV, Bulle (029) 2 95 10**

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Meubles d'écoles



D'une construction fonctionnelle et adaptés
à l'anatomie des enfants,

**ces meubles d'écoles et de jardins
d'enfants**

sont en bois PAG indestructible.

Nous sommes spécialisés dans ce délicat
domaine d'activité. Demandez-nous des
références et la visite sans engagement
d'un représentant.

Fabrique de chaises et tables Klingnau SA

Klingnau Tél. 056/5 15 50



6/64

COLLECTION DU SABLIER

Cette collection vous propose des textes soit inconnus,
soit oubliés, à coup sûr méconnus, ou l'auteur se livre
dans sa vérité et dans sa nudité. Non pas tel que l'éterni-
té et la légende l'ont changé.

HENRI GUILLEMIN

propose, introduit, explique et commente magistralement
les grands classiques de la littérature française.

G. FLAUBERT	Novembre
VICTOR HUGO	Post-scriptum de ma Vie
FENELON	Lettre à Louis XIV
LAMARTINE	Raphaël
J. J. ROUSSEAU	Lettres écrites de la Montagne
GEORGE SAND	Elle et Lui
EMILE ZOLA	Lazare

Tous les ouvrages de la collection « Le Sablier », au for-
mat 12 x 19,5 cm., sont brochés, sous couverture gla-
cée, reproduisant une lettre et la signature de l'auteur du
volume.

Les Hommes et leur temps

CHARLY GUYOT	Plaidoyer pour Thérèse Levasseur
CHARLY GUYOT	Un ami et défenseur de Rousseau : Pierre Alexandre Dupeyron

IDES ET CALENDES / NEUCHÂTEL

Hôtel Corbetta Les Paccots

Cuisine soignée — Chambres confort —
Dortoirs 50 places — Arrangement pour
écoles — Grandes salles.

R. Zamofing-Boi propr. Tél. (021) 56 71 20



**DEPUIS 1891, TOUJOURS A
L'AVANT-GARDE DE LA MODE
FÉMININE ET MASCULINE**

L'ENFANT

MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGE

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

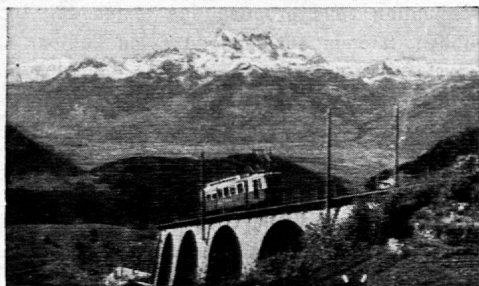
Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22



Aigle-Leysin en 30 min.

Pour vos courses d'écoles ?

LEYSIN et ses magnifiques excursions

Lac d'Aï - La Berneuse

(par télécabine)

Prospectus à l'Office du tourisme — LEYSIN
Tél. (025) 6 22 44

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KOSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

